## RECTIFICATIFS

Rectificatif aux renseignements communiqués par les États membres sur les aides d'État accordées conformément au règlement (CE) nº 800/2008 de la Commission déclarant certaines catégories d'aide compatibles avec le marché commun en application des articles 87 et 88 du traité (règlement général d'exemption par catégorie)

(«Journal officiel de l'Union européenne» C 78 du 11 mars 2011) (2011/C~85/08)

Page 20:

au lieu de: «Numéro de référence de l'aide d' État SA.31163»,

lire: «Numéro de référence de l'aide d'État X 282/10 (SA.31163)».